

2024-10



Nombre de membres : L'an deux mil vingt-quatre le 12 février à 18h45
 En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
 Présents : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
 Votants : 18 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 06/02/2024
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
 Serge ABOULIN, Christiane PAUZON, Christian GIRARD,
 Raymonde HABOUZIT, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Sébastien
 GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC, Anne-Marie TORE,
 Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME
Excusés :
 Laëtitia PRADINES qui a donné procuration à Sabine JOUVHOMME
 Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE
 Christine SIMON qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER
 Valérie GAGNE
Secrétaire de séance : Sébastien GAGNE

RELEVÉ DE DECISIONS NE DONNANT PAS LIEU A DELIBERATION : **RAPPORT D'ACTIVITE 2023 MEDIATHEQUE**

Le rapport est présenté par Valérie LAHONDES, responsable de la médiathèque.
 Le Conseil municipal retient les éléments principaux suivants :
 13884 livres prêtés
 636 inscrits dont 424 habitants la commune, Représentant 36% de la population (1734 habitants) si on estime le territoire couvert à environ 3000 habitants cela fait 21% de la population (Moyenne nationale 16% (chiffre 2021))
 64% de femmes –36% d'hommes
 Tranches d'âge les moins actives 15-19 ans et 20-35 ans
 40% de jeunes (0-19ans) et 60% d'adultes (20-94 ans)
 En moyenne 100 livres désherbés et 260 acquis chaque année depuis 43 ans que la médiathèque existe
 6970 livres dans le fonds dont 2792 livres jeunes et 4178 livres adultes soit 40% de Livres section jeunesse 40% / et 60% livres section adulte 60% identique ce qui est proportionnel à la répartition par catégorie d'âge
 Nombre de livres achetés par an varie en fonction du prix des livres acquis
 Plus 2000 livres de la médiathèque départementale en prêt renouvelés par partie toutes les trois semaines
 4017 lecteurs accueillis à la médiathèque soit 335 / mois et 2738 accueillis lors des actions culturelles et des interventions auprès des services de l'enfance et de la petite enfance de la commune.
 Budget : les adhésions (3980 €) couvrent le budget d'achat des livres (3500 €)
 Prix moyen du livre : 13.82 €
 Répartition budget achat livres 37% section jeunesse et 63% section adulte soit 1078,24 € section jeunesse et 1758,93€ section adulte
 Tous les services enfance de la commune sont accueillis régulièrement : 83 interventions pour l'école, 20 pour la crèche, 4 pour le relais d'assistantes maternelles et 7 pour le centre de loisirs



2024-10

Actions culturelles (23 réalisées en 2023) : Nuit de la lecture, Ateliers papier pour la valorisation du fruit du désherbage, Pause Thé Livres, Apéro littéraire, Lectures (matériel animation prêté par la médiathèque départementale), Livres de naissance, Table ronde du jardin, Atelier Cyanotype avec Zinotech grâce au partenariat avec la Communauté d'Agglomération, Ateliers numérique, Club ados, Printemps des poètes

Bilan 2023 :

Réalisation de la grainothèque et mise en place d'actions pour la dynamiser

Actions autour de l'imprimante 3D

Création d'un catalogue de livres numériques accessible premier trimestre 2024

Perspectives 2024 :

Mettre l'accent sur les rendez-vous phares de la médiathèque tout en les améliorant et en renouvelant dans leur contenu afin de maintenir l'intérêt qu'ils suscitent :

-Pause Thé Livres et Apéro littéraire (formation à la mdhi des bénévoles «Savoir parler d'une œuvre»)

-Les ateliers papiers valorisation du fruit du désherbage

-La table ronde du jardin

Poursuivre les actions auprès des ados en profitant de l'amorce d'un petit groupe constitué sur les actions 2023

Temps présentation @ltithèque avec nouveaux services notamment les livres numériques dans le but d'augmenter le nombre d'utilisateurs

Travailler sur le fonds et améliorer l'agencement de certains espaces pour mettre plus en valeur nos collections

Après avoir remercié Valérie LAHONDES, responsable de la médiathèque, pour la présentation claire et détaillée du rapport d'activités et pour son investissement sans faille dans ses tâches, le conseil municipal approuve le rapport d'activités, qui sera diffusé sur le site internet de la commune, et transmis par messagerie électronique à tous les élus.

Le Maire,
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,
Sébastien GAGNE

